



SICASIL

NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54
Télécopie : 04 93 90 54 64

www.sicasil.com

Eau potable Budget du SICASIL : bon pour l'avenir et positif pour le pouvoir d'achat des usagers

Aujourd'hui vendredi 22 mars 2013, c'est la **Journée Mondiale de l'Eau** et c'est le jour qu'a choisi le SICASIL, syndicat intercommunal de l'eau potable de l'agglomération cannoise, pour procéder à **l'examen et l'adoption du compte administratif 2012, du budget primitif et du programme de travaux 2013.**

Le budget primitif, élaboré en collaboration avec les huit communes membres du SICASIL, respecte les deux principes que David Lisnard, président du syndicat, a posés comme essentiels en terme de gestion : **« investir pour préparer l'avenir et maîtriser strictement les dépenses de fonctionnement et donc le prix de l'eau pour défendre le pouvoir d'achat des usagers. »**

Un bilan financier 2012 très positif, reflet d'une gestion saine et rigoureuse des deniers publics du syndicat

Le compte administratif 2012 est caractérisé par un **solde d'exécution excédentaire de trois millions d'euros**. La solidité financière du SICASIL constatée une fois de plus est le résultat d'une gestion « en bon père de famille » et d'un **travail sérieux et réfléchi** d'optimisation des finances du syndicat depuis maintenant douze ans.

En outre, **l'année 2012 a été marquée par :**

- la réalisation de **travaux d'investissement pour un montant de 6,2 millions d'euros** consacrés à des travaux structurants qui ont permis d'améliorer la **qualité du réseau** de distribution d'eau potable, de renforcer les **dispositifs de contrôle et de traitement** mais également de développer **l'infrastructure de desserte**.
- **un prix de l'eau potable**, garanti durablement à l'utilisateur, car **indexé sur l'évolution du coût de la vie**, après avoir fait l'objet d'une **baisse significative** sur toutes les tranches de consommation en 2011.

A travers ces résultats concrets et positifs, **le SICASIL confirme son aptitude à défendre les intérêts des usagers tout en développant et améliorant le service public de l'eau potable** afin d'aborder sereinement les années à venir.

Contact presse :
Sylvie JOFFRE
04 93 90 54 62
Sylvie.joffre@sicasil.com

Budget 2013 : des orientations budgétaires volontaristes et concrètes en termes d'investissements pour la fiabilité et la durabilité du service, en préservant le pouvoir d'achat des usagers

Une fois de plus, le cap est mis sur l'investissement pour moderniser et sécuriser le réseau d'eau potable. L'année 2013 verra ainsi la poursuite d'une politique d'investissements soutenue pour un service **toujours plus innovant, de qualité et respectueux de l'environnement.**

Le **budget 2013** du SICASIL, **adopté à l'unanimité**, conformément aux propositions validées lors du débat d'orientations budgétaires du 12 mars dernier, comporte un programme de travaux complet et abouti, conçu à la demande de David Lisnard en étant à l'écoute des besoins de chaque commune, dans le respect du programme pluriannuel d'investissements.

Ces investissements nécessaires à la fiabilité, à la modernisation et à la sécurisation du service public de l'eau potable sont financés par le syndicat et n'impliquent aucune augmentation du prix de l'eau.

Différents types d'actions seront effectués cette année, avec comme finalité, toujours plus de qualité de service aux usagers, le développement et la fiabilisation des infrastructures de traitement et de distribution de l'eau et la prise en compte encore plus marquée de l'environnement, avec notamment **la poursuite des aménagements du Parc intercommunal du canal de la Siagne.**

Il est inscrit au budget 2013 un **montant global prévisionnel des dépenses de 7,4 millions d'euros TTC** reports inclus correspondant à la réalisation des travaux suivants :

- les **travaux de sécurisation de l'alimentation en eau** de la commune de **Théoule-sur-Mer** avec le renforcement du feeder Ouest sur la commune de Mandelieu ;
- l'amélioration de la **sécurisation de l'usine de Châteauneuf** avec la réalisation de travaux dans le cadre de la protection des points d'importance vitale ;
- le programme de **renouvellement des canaux de la Siagne et du Loup** ;
- les travaux sur les périmètres de **protection des ressources** ;
- le démarrage des travaux du **réservoir cote 206** à Théoule-sur-Mer.

En termes de développement des **énergies renouvelables**, ce sont **1,23 millions d'euros** qui ont été inscrits en **dépenses d'investissements** avec :

- **l'achèvement du programme photovoltaïque** par la pose de panneaux sur les usines de traitement d'eau potable de Saint Jacques et de Châteauneuf ;
- **la poursuite du programme hydroélectrique** avec les travaux de construction de la **quatrième microcentrale** du SICASIL à Grasse St Mathieu sur le canal du Loup et la mise en place d'une **microturbine sur le réservoir de Terre-Blanche à Pégomas.**

Quant aux frais de fonctionnement, ils restent **très faibles et maîtrisés**, pour un total de seulement 805 000 €, dans une approche quotidienne rigoureuse.

Enfin dans le cadre de sa **nouvelle compétence**, le SICASIL a également adopté son programme de travaux annuel relatif à la **défense extérieure contre l'incendie**

Une démarche est engagée pour **optimiser les dépenses de fonctionnement** (maintenance des hydrants) en s'appuyant sur le professionnalisme des services de prévision du SDIS 06 notamment en ce qui concerne le contrôle des équipements.

Cette optimisation permettra de privilégier les investissements, adoptés ce jour, qui s'élèvent à **152 000 € TTC**.

En outre, le syndicat va engager la définition d'un programme pluriannuel d'investissements en concertation avec les communes et le SDIS 06 qui s'articulera avec le futur règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Au travers de ce programme 2013, tant financier que technique, le SICASIL montre une fois de plus toute **sa conviction et sa capacité à servir l'utilisateur sur le long terme, à pérenniser la qualité du service, la qualité de notre environnement et à garantir un juste prix de l'eau potable**, dans **chacune des communes membres**.